



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accidents

Question écrite n° 103867

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur l'endormissement au volant. Il désire connaître les mesures de prévention qu'il entend mettre en oeuvre en la matière.

Texte de la réponse

Suite au programme d'actions sur le sommeil 2007-2010, le ministère chargé de la santé a mis en place trois groupes de travail sur la somnolence dont l'un est spécifiquement dédié au problème de la somnolence au volant. Les objectifs de ce groupe sont d'identifier les actions de prévention à mettre en place pour les deux années à venir afin de limiter le risque accidentel lié à la somnolence. Ces travaux sont menés en lien avec la direction de la sécurité et de la circulation routières et associent les différents partenaires intéressés et notamment les sociétés françaises d'autoroutes, les associations de prévention routière et les représentants des écoles de conduite. Le groupe entamant seulement sa réflexion, il n'est pas possible de préjuger de ses conclusions.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103867

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mars 2011, page 3023

Réponse publiée le : 19 juillet 2011, page 7877